

Lutter efficacement contre le blanchiment d'argent

Cours Pratique de 1 jour

Réf : LUB - Prix 2022 : 890€ HT

Il est indispensable de connaître le cadre réglementaire de la lutte contre le blanchiment d'argent pour lutter contre celle-ci. Dans cette formation, vous identifierez l'ensemble des facteurs de risque pour mettre en application des dispositifs efficaces de lutte anti-blanchiment.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maîtriser le cadre réglementaire de la lutte contre le blanchiment d'argent

Identifier l'ensemble des facteurs de risque de blanchiment

Construire un dispositif de lutte contre le blanchiment

Remplir le formulaire de déclaration de soupçon avec l'analyse de risque

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des exercices, des études de cas, des exemples, des échanges et une évaluation tout au long de la formation.

EXERCICE

Exercice de mise en application, étude de cas, exemples, échanges.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 06/2021

1) Définir les notions du blanchiment d'argent.

- Techniques, ampleur et conséquences économiques du blanchiment.
- Financement du terrorisme et embargos financiers. Personnes Politiquement Exposées (PPE) et corruption.
- Fraude fiscale et places financières sensibles : focus FATCA versus CRS (Common Reporting Standard).
- Principaux scandales : cas Panama Papers, cas Lafarge/Daesh, cas BNPP, cas UBS, cas Google.
- Sanctions des banques et évolution du cadre international depuis 1991.
- Acteurs et régulateurs concernés. Normes internationales (recommandations du GAFI, directive 2006/70/CE).
- Droit applicable en France : transposition des directives anti-blanchiment, loi Sapin II.
- Statut et le fonctionnement de TRACFIN.

Travaux pratiques : Cartographier les paradis fiscaux, techniques de fraude et évasion fiscale. Analyser un montage financier "suspect".

2) Identifier et classer les risques

- Approche par les risques.
- Clients et types d'opérations à surveiller.
- Principe Know Your Customer (KYC) et 3ème directive anti-blanchiment.
- Clients suspects : profils et typologie.
- Adaptation du niveau de vigilance aux opérations.

Travaux pratiques : Détecter les risques de fraude dans les opérations complexes.

3) Construire et pérenniser un dispositif de lutte contre le blanchiment

- Choix lors de la mise en place d'un dispositif, contrôles manuels et/ou automatisés.
- Définition des procédures internes.

PARTICIPANTS

Collaborateurs des établissements bancaires et financiers concernés par les enjeux de lutte anti-blanchiment et de prévention du financement du terrorisme.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Dispositifs de conservation et de traçabilité.
- Détection et surveillance : les indicateurs d'alerte.
- Dysfonctionnements et actions correctrices.
- Techniques d'investigation.
- Coopération entre la banque et les autorités.

Travaux pratiques : Mettre en place une procédure de contrôle pour l'ouverture de compte.

4) Déclarer un soupçon et prévenir des sanctions

- Déclaration de soupçon automatisée et ses conséquences.
- Communication sur les informations relatives à une déclaration de soupçon.
- Types de sanctions.
- Périmètre de la responsabilité du banquier.
- Risques encourus : image, sanctions professionnelles, administratives et pénales.
- Panorama du cadre de contrôle ACPR.

Exemple : Exemples de manquement aux obligations de prévention et de sanctions appliquées aux grandes banques. Rappel à l'ordre de l'ACPR dans le cadre de la DDA.

LES DATES

CLASSE A DISTANCE

2023 : 27 févr., 27 févr., 27 févr.,
28 avr., 28 avr., 28 avr., 21 juil.,
21 juil., 21 juil., 09 oct., 09 oct., 09
oct.